



## CLE du SAGE Sioule

Annexe de la mairie  
Rue des fossés  
03450 ÉBREUIL  
Tel. 04 73 90 78 30  
maina.lebagousse@eptb-loire.fr  
www.sage-sioule.fr

# Avis de la CLE

---

## Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Ebreuil (03)

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la « l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil », la commune d'Ebreuil a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 29 juin 2016 et reçu le 5 juillet 2016.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 3 mois soit jusqu'au 5 octobre 2016 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis. Le projet d'arrêté de régularisation a été présenté aux membres du Bureau le 29 septembre 2016.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1<sup>er</sup> décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que les zones humides ont été écartées des zones constructibles du PLU d'Ebreuil
- Considèrent que des efforts sont faits sur la préservation du bocage de la commune dans le document
- Considèrent que la CLE a été consultée pendant l'élaboration du projet
- Considèrent que le rapport est incomplet sur les modalités de gestion des eaux usées, potables et pluviales

## EN CONCLUSION

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un  
**AVIS FAVORABLE AVEC 2 RECOMMANDATIONS**  
l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil

### Recommandations

- Prévoir un descriptif plus détaillé des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans le rapport de présentation.
- Vérifier la compatibilité des zones constructibles au regard des problèmes éventuellement créés par les eaux de ruissellement.

Ebreuil, le 29 septembre 2016

**Pascal ESTIER**

Président de la CLE

